

MINISTÈRE DE LA POSTE ET DES TELECOMMUNICATIONS
AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES
NIF : 000 316096348264



AVIS DE CONSULTATION N°01/ANF/DG/DAG/2022

En application des dispositions des articles 07 et 08 de la procédure de passation des marchés et commandes du 02 juin 2019, l'Agence Nationale des Fréquences lance une consultation ayant pour objet :

«L'acquisition de fournitures de bureau, imprimés divers, consommables et accessoires informatique en trois (03) lots »

Lot N°01-Fournitures de bureau

Lot N°02-Imprimés divers

Lot N°03-Consommables et accessoires informatiques

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un (01) ou pour plusieurs lots.

Cette consultation est ouverte à toute personne morale ou physique inscrite au registre du commerce activant dans le domaine considéré.

Le cahier des charges est à retirer, auprès de l'Agence Nationale des Fréquences sise au 04 boulevard Krim Belkacem, Alger, par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, contre la présentation d'un récépissé de versement de la somme non remboursable de deux mille dinars (2.000 DA), à virer au compte courant postal ccp n° 0007882929, clé 19, ouvert au nom de l'Agence Nationale des Fréquences.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature ; l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financier » selon le cas.

Les trois enveloppes sont insérées dans une enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

CONSULTATION N°01/ANF/DG/DAG/2022

«Portant sur l'acquisition de fournitures de bureau, imprimés divers, consommables et accessoires informatique en trois (03) lots »

Lot N°01-Fournitures de bureau

Lot N°02-Imprimés divers

Lot N°03-Consommables et accessoires informatiques

I. Le Dossier de candidature contient:

1. La déclaration de candidature renseignée, signée, datée et portant le caché du soumissionnaire (model joint au cahier des charges) ;
2. La déclaration de probité renseignée, signée, datée et portant le caché du soumissionnaire (model joint au cahier des charges) ;
3. Le statut pour les sociétés ;
4. Les références professionnelles ;
5. La copie du registre du commerce (prestation demandée) ;
6. Les bilans des trois (03) dernières années et les références bancaires ;
7. Le numéro d'identification fiscal N.I.F ;
8. La copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement ;
9. La copie des attestations des organismes de la sécurité sociale (CNAS-CASNOS) ;
10. L'attestation de dépôt des comptes sociaux, pour les personnes morales ;
11. Attestations de bonne exécution;
12. La délégation de pouvoir, s'il y a lieu ;
13. Le casier judiciaire du soumissionnaire daté de moins de trois (03) mois lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.

14. Tous documents permettant d'évaluer les capacités du soumissionnaire.

II. L'offre technique contient:

1. La déclaration à souscrire renseignée, signée, datée et portant le caché du soumissionnaire (modèle joint au cahier des charges) ;
2. Le cahier des charges paraphée, signée, datée et portant le cachet du soumissionnaire. ;
3. Un acte d'engagement signé, datée et portant le cachet du soumissionnaire relatif au respect des délais de livraison ;
4. Un acte d'engagement signé, daté et portant le cachet du soumissionnaire relatif au respect des prix unitaire.
- 5- Une copie du certificat d'origine algérienne, s'il y a lieu.

III. L'offre financière contient:

1. La lettre de soumission renseignée, signée, datée et portant le caché du soumissionnaire (modèle joint au cahier des charges) ;
2. Le bordereau des prix unitaires (BPU) renseigné et signé.
3. Le détail quantitatif et estimatif (DQE) renseigné et signé.

La durée de préparation des offres est fixée à **dix (10) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis de consultation dans les quotidiens nationaux.

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être déposées, auprès de l'Agence Nationale des Fréquences à l'adresse précitée, le dernier jour de la durée de préparation des offres entre 08h et 12h, heure limite.

Aucune offre ne sera acceptée au-delà des date et heure limites du dépôt des offres telles qu'indiquées ci-dessus.

La validité des offres est fixée à **trois (03) mois** à compter de la date de dépôt des offres.

